



Appel à projet du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

publié le 14/06/2017 - mis à jour le 20/06/2017

Appel à projet à destination des cycles 4 et lycées

Descriptif :

Lancement de l'appel à projet 2017/2018 du PNR Marais Poitevin.

Cycle 4 et lycées

Sommaire :

- Démarche pédagogique
- Modalités de participation

Le [Parc naturel régional du Marais poitevin](#) lance un troisième appel à projet en lien avec les services de l'Éducation nationale.

● Démarche pédagogique

Il s'agit de réaliser un **projet pédagogique innovant** en :

- profitant d'un accompagnement et d'un suivi pédagogique du Parc et des services de l'Éducation nationale ;
- faisant appel aux compétences des membres du RENET (Réseau d'Éducation à la Nature, à l'Environnement et au Territoire du Marais poitevin) à contacter pour co-construire le projet ;
- obtenant une prise en charge financière directe du Parc naturel régional sur certaines dépenses.

○ Quelle démarche mise en œuvre ?

- rendre l'élève acteur de ses découvertes ;
- décliner un fil conducteur entre les séances ;
- offrir une vision globale du territoire ;
- associer à minima deux approches différentes : systémique, expérientielle, artistique, sensorielle, scientifique, culturelle, sportive, imaginaire...
- réaliser des productions individuelles et/ou collectives des découvertes qui pourraient s'inscrire dans les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ;
- engager l'élève dans une action concrète sur son territoire qui perdure au-delà du projet (pouvant profiter à d'autres publics) comme la mise en œuvre d'un coin-nature ;
- s'inscrire obligatoirement dans un des parcours éducatifs artistique et culturel de l'élève : parcours citoyen, parcours éducatif de santé et parcours avenir et dans la progression de l'enseignant.e.

Le projet peut contribuer à la liaison Collège/Lycée (dans le cadre des réseaux ECLORE de l'académie de Poitiers).

● Modalités de participation

► Cet appel à projet s'adresse aux élèves de **cycle 4 des collèges et des lycées** de filière générale, professionnelle et technologique **du territoire du Parc naturel régional**.

Consultez la [carte des territoires éligibles](#) .



Territoires éligibles - Appel à projet du PNR Marais Poitevin

[o Calendrier](#)

- ▶ Dépôt des dossiers avant le **vendredi 11 octobre 2017** auprès du PNR
- Réception au PNR du formulaire de candidature « Projet EEDD » complété en ligne par l.es enseignant.e.s.
- ▶ du 16 au 20 octobre 2017 : sélection des projets par une commission pédagogique composée de représentants de l'Éducation nationale et du PNR du Marais poitevin.
- ▶ 6 novembre 20.17 : retour aux enseignant.e.s sur les projets.
- ▶ 15 novembre 2017, les enseignants bénéficieront d'une demi-journée de formation le mercredi après-midi.
- ▶ de décembre à début juin 2018 : déroulement des projets.

[o Documents](#)

Consultez les modalités de participation à l'appel à projet :

 [Cahier des charges de l'appel à projet du PNR](#) (PDF de 2.3 Mo)
Appel à projet du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin - Année scolaire 2017/2018.

Téléchargez la fiche de candidature :

 [Fiche de candidature de l'appel à projet du PNR](#) (Word de 152.9 ko)
Appel à projet du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin - Année scolaire 2017/2018.

[o Contacts](#)

▶ **PNR du Marais Poitevin**

Corinne ROUAULT

Chargée de mission Éducation à l'Environnement et au Développement Durable au Parc naturel régional du Marais poitevin

2 rue de l'église

79510 COULON

05 49 35 15 20

c.rouault@parc-marais-poitivin.fr

▶ **Pôle civisme et citoyenneté, Rectorat de l'académie de Poitiers**

Laurent MARIEN

IA-IPR Histoire- Géographie

Responsable académique du Pôle civisme et citoyenneté

Référent Mémoire et Citoyenneté

pole.civique@ac-poitiers.fr

Laurence CAILBAULT

Chargée de mission à l'EDD

Laurence.Cailbault@ac-poitiers.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.